



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMM
24 FÉVRIER 2022
SOMMAIRE DES POINTS

La séance du 24 février 2022 a été marquée principalement par une discussion des membres du conseil à propos de l'enjeu du financement du transport collectif. Préoccupation à l'égard de l'augmentation substantielle du déficit résiduel des investissements en immobilisation, déficit résiduel à la charge exclusive des municipalités. Indépendamment du fait que les contributions municipales sont « gelées » sur celles du budget 2020 de l'ARTM, avec indexation, et indépendamment du fait que la Politique de financement prévoit le plafonnement des contributions municipales à 30% des dépenses totales en transport collectif de la région, les informations fournies dans la documentation à la disposition des élu.es ne permettent pas de projeter l'impact de la hausse du déficit résiduel lié aux dépenses en immobilisations sur la contribution de chaque municipalité.

Monsieur Pilon fait aussi part de sa déception quant au fait que la commission du transport a été fusionnée avec la commission de l'aménagement et que les recommandations qu'elle avait formulées dans le cadre de ses mandats n'aient pas été mises en œuvre. La Présidente parle de « l'immobilisme » du gouvernement quant au pacte fiscal en transport et conclut sur la nécessité pour la CMM de revenir à la charge à une prochaine séance avec un dossier plus étoffé dans ce dossier.

Programme des immobilisations 2022-2031 de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)

Le Conseil approuve le PDI 2022-2031 de l'ARTM. Monsieur Guy Pilon inscrit sa dissidence.

Le PDI de l'ARTM propose des investissements pour la période décennale de 412,13 M\$, dont 141,94 M\$ prévus en 2022. La principale inscription demeure le SRB Pie-IX (118,80 M\$). Le 2^e investissement en importance est lié à la mise en oeuvre du REM (98,11 M\$). Les deux principales nouvelles inscriptions sont:

- Projet structurant de transport collectif électrique pour desservir le territoire du Grand Sud-Ouest de Montréal afin de le relier au centre-ville (12,97 M\$);
- Programme numérique de la mobilité (PNM) – Phase I (49,79 M\$), programme qui viserait entre autres à moderniser le système OPUS.

Après le versement des subventions gouvernementales aux immobilisations, le service de la dette net, compensée par les municipalités, passerait de 7,35 M\$ en 2022 à 28,08 M\$ en 2025.

Programme des immobilisations 2022-2031 du Réseau de transport métropolitain (exo)

Le Conseil approuve le PDI 2022-2031 d'exo. Monsieur Guy Pilon inscrit sa dissidence.

Le PDI d'exo propose des investissements pour la période décennale de 1 849 M\$ (en hausse de 14 M\$ par rapport au PDI précédent), dont 157 M\$ pour l'année 2022. Les trois plus gros projets sont :

- « Modèle d'affaires autobus phase 1 » qui vise l'acquisition d'une flotte de 160 autobus électriques (70 midibus et 90 bus réguliers) et la construction de deux garages munis d'installations de recharge électrique de manière à entretenir le parc de véhicules (329 M\$)
- Acquisition de 10 nouvelles locomotives afin de réduire les retards et diminuer les gaz à effet de serre (207 M\$)
- Acquisition de 44 voitures ferroviaires neuves à deux niveaux (124 M\$)

Après le versement des subventions gouvernementales aux immobilisations, le service de la dette net, compensée par les municipalités, passerait de 445 M\$ en 2022 à 700 M\$ en 2031 soit une croissance de 57 %.

Programme des immobilisations 2022-2031 de la Société de transport de Montréal (STM) – volet métro

Le Conseil approuve la partie du PDI 2022-2031 de la STM touchant le réseau de métro. Monsieur Guy Pilon inscrit sa dissidence.

Le volet métro du PDI de la STM ne contient aucune nouvelle inscription par rapport au PDI précédent. Le total des investissements pour les projets autorisés pour la période décennale est de 4 G\$. Il inclut 23 projets autorisés, dont les principaux sont :

- Prolongement de la ligne bleue (1143,1 M\$)
- Réno-Systèmes – Phase 5 (718,4 M\$)
- Réno-Infrastructures – Phase 3 (443 M\$)
- Centre d'attachement secteur nord-ouest (397,3 M\$)
- Contrôle de trains – ligne bleue (319 M\$)

À noter qu'entre 2021 et 2031, le service de la dette brute du réseau du métro, pour les projets autorisés, devrait passer de 365,3 M\$ à 666,4 M\$, soit une croissance de 82 %. Après le versement des subventions, la dette nette compensée par les municipalités, passera de 91,2 M\$ en 2021 à 124,5 M\$ en 2031, soit une croissance de 37 %, avec un sommet évalué à 149,5 M\$ en 2027.

p. j.

- Ordre du jour du conseil d'administration de la CMM du 24 février 2022

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Le jeudi 24 février 2022 à 10 h 00

Par vidéoconférence / Zoom

En raison de l'éclosion de la COVID-19 et afin de favoriser la distanciation sociale, veuillez noter que la séance publique se tiendra à huis clos et que la période de questions se fera par écrit à l'avance pour qu'elles puissent être traitées lors de la séance. Nous vous invitons à nous transmettre vos questions **au plus tard le 22 février 2022 à 15h00** à l'adresse courriel suivante : secretariat@cmm.qc.ca. Les réponses aux questions vous seront transmises par la suite.

ORDRE DU JOUR

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET DES CONSEILLERS

- 1. Adoption de l'ordre du jour.**
- 2. Procès-verbaux**
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 9 décembre 2021
- 3. Direction générale**
 - 3.1 Renouvellement de contrat – secrétaire de la communauté
- 4. Environnement**
 - 4.1 Territoire d'application du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.
- 5. Finances**
 - 5.1 Programme de partage de la croissance PPCAF



6. Transport

- 6.1. Programme des immobilisations de l’Autorité régionale de transport métropolitain
- 6.2. Programme des immobilisations du Réseau de transport métropolitain - exo
- 6.3. Programme des immobilisations de la Société de transport de Montréal - STM

7. Secrétariat

- 7.1 Résolution hommage à feu Jean Bouchard, ancien maire de la Ville de Mirabel
- 7.2 Nomination au Comité consultatif agricole
- 7.3 Rapport du Règlement de gestion contractuelle

8. Commentaires / Rapports / Demandes

Membres du conseil

Directeur général

Porte-paroles des commissions

9. Pour information

Note sur la politique métropolitaine d’habitation

Règlement provincial sur l’air – nickel

Note sur les décisions de la Cour supérieure dans les dossiers Sanimax